



**PROCES-VERBAL de l'Assemblée Générale ORDINAIRE
du Jeudi 3 Juillet 2014
au Stade René Rollet à Champagne au Mont d'Or**

Début de séance : 20 h 30

Etaient présents :

- 38 licenciés du club
- Mr. Gilbert ALLARBOSSE, représentant la Mairie de Champagne

Etaient représentés :

- 23 licenciés du club avaient transmis leur pouvoir

Selon les statuts de l'association, le quorum est établi au tiers des membres présents ou représentés.
182 adhérents à l'association dont 61 présents ou représentés : le quorum est donc atteint.

Nous commençons l'assemblée générale ordinaire.

1. Désignation du Président de séance et du secrétaire

Président de séance : Christophe GENNEVOIS

Secrétaire de séance : Valéry PILLAZ

2. Bilan moral & sportif de la saison 2013 / 2014

Nombre d'adhérents 182 licenciés (dont 65 compétiteurs) répartis :

- 50 jeunes
- 75 séniors
- 57 vétérans

2.1 Présentation du Bilan Sportif

C GENNEVOIS présente les bilans des tournois jeunes, adultes et interclubs et interventions des différents capitaines pour résumer la saison passée.

- Christophe pour l'équipe 1 en l'absence de M DOMENECH



- Sophia pour l'équipe 2
- Laure pour l'équipe vétérans

2.2 Faits marquants de l'année sportive

Quelques dates ont ponctué l'année :

- 1 décembre 2013 : Tournoi Départemental Jeunes poussin, benjamin à Champagne en SIMPLE
- 14 décembre 2013 : Plateau poussin à Champagne
- 14 décembre 2013 : Rassemblement Départemental Jeunes
- 26 janvier 2014 : Stage compétiteurs jeunes de CHAMPA'BAD
- 12 et 13 avril 2014: 3 ème édition de notre tournoi "Les plumes des Monts d'Or"

2.3 Formation des encadrants

Cyril PARSY (Diplôme d'Initiateur Jeunes) encadre les cours du Jeudi

Christophe GENNEVOIS (Diplôme d'Initiateur Badminton, Diplôme d'initiateur loisir Adulte et Diplôme d'Initiateur Jeune) encadre les cours du Mercredi et du Samedi

La formation des encadrants s'est poursuivie cette année et ont été reçus :

Pour la formation Diplôme d'Initiateur Badminton

- Julie GAMBERONI
- Julien LEHMANN

Pour la formation Diplôme d'Initiateur Jeune

- Julien LEHMANN
- Cyril PARSY

Félicitation à tous les trois

Nous ne pouvons qu'encourager d'autres personnes motivées à suivre ces formations (payées par le club).

Se présentent à une formation pour la saison 2014/2015

- Julien LEHMANN : Diplôme d'Initiateur loisir Adultes,
- Alain TRIQUET : Diplôme d'Animateur Badminton

Des personnes motivés se sont également proposé encadré les jeunes cette année, un grand merci à

- Pauline ROULAND,
- Alain TRIQUET,
- Valéry PILLAZ.

2.4 Tournois organisés par CHAMPA'BAD

Le club a organisé au Gymnase BONORA pour la troisième année deux tournois.

Le 13 et 14 avril 2014 s'est déroulé le tournoi adulte double homme, double femme et double mixe. Cette année le tournoi a été organisé par Julien VEYRAT

Cette compétition s'inscrit dans le circuit TOLYBAD.

Nous avons accueilli 250 joueurs durant le week-end.

Julien remercie à nouveau tous les bénévoles qui ont participé à l'organisation de ces tournois. Le président remercie à son tour Julien pour l'organisation de ce grand tournoi.



Ces compétitions ont permis non seulement à certains licenciés du club de découvrir le fonctionnement des tournois, mais aussi à CHAMPA'BAD d'être ainsi reconnu par d'autres clubs.

2.5 Rappel horaires des entraînements

Les entraînements ont eu lieu au gymnase BONORA :

- Pour les adultes, le Lundi de 18h à 20h, le Mardi de 20h00 à 22h30 et le Vendredi de 18h à 22h30,
- Pour les jeunes (-13 ans), le samedi de 10h00 à 11h30
- Pour les jeunes (+13 ans), le mercredi et jeudi de 18h00 à 20h00 et le samedi de 11h30 à 13h00

2.6 Site internet

Cyril PARSY fait évoluer le site internet. Toutes les informations sont présentes ainsi que le calendrier mis à jour.

Nous rappelons aux licenciés de le consulter régulièrement.

Pour rappel : www.champabad.fr

2.7 Vote

Il est procédé au vote du « Bilan moral et sportif » qui est approuvé à l'unanimité.

3. Bilan financier 2013-2014

3.1 Approbation des comptes au 30 Juin 2014

RESULTATS FINANCIERS					
Dépenses		Recettes			
Type	Montant	Type	Montant	Résultat	Résultat N-
Licences	- 8 511,52 €	Cotisations licenciés	14 373,12 €	5 861,60 €	5 001,04 €
Achat matériel	- 4 039,04 €	Ventes matériel	2 048,00 €	- 2 062,04 €	-3 002,01 €
- Tubes de volants	- 2 441,85 €	- Tubes de volants	1 143,00 €	- 1 298,85 €	- 393,85 €
- Raquettes / surgrip		- Raquettes / surgrip	155,00 €	155,00 €	- 468,78 €
- Maillots du club	- 963,69 €	- Maillots du club	750,00 €	- 213,69 €	- 815,01 €
- Bobine cordage	- 442,41 €			- 442,41 €	- 268,20 €
- Planches tactiques aimantées	- 84,00 €			- 84,00 €	
- Matériel toumoi et buvette (balai, bouilloire, égouttoir, couteaux,	- 107,09 €			- 107,09 €	- 961,47 €
Tournois extérieurs	- 1 104,00 €			- 1 104,00 €	- 980,00 €
- Toumois / Interclubs adultes	- 683,00 €			- 683,00 €	- 654,00 €
- TDJ / Plateau poussins	- 421,00 €			- 421,00 €	- 326,00 €
"Les Plumes des Monts d'Or"	- 2 659,89 €	"Les Plumes des Monts d'	4 001,49 €	1 341,60 €	819,00 €
TDJ Champagne	- 698,27 €	TDJ Champagne	1 069,81 €	371,54 €	565,28 €
Formation	- 577,83 €			- 577,83 €	- €
Entraîneur	- 1 080,00 €			- 1 080,00 €	- €
Réception (Interclub, goûters enfants, AG, Champagne restant du toumoi)	- 1 084,37 €			- 1 084,37 €	- 908,33 €
Divers (CB, cartouches, bons d'achats restant du toumoi)	- 793,07 €	Divers		- 793,07 €	- 763,82 €
/		Subventions Mairie	1 400,00 €	1 400,00 €	1 400,00 €
Total	- 20 547,99 €		22 892,42 €		
		RESULTAT	2 344,43 €		

3.1 Vote

Il est procédé au vote du « Bilan financier » qui est approuvé à l'unanimité.



4. Conseil d'administration

Les membres du Conseil d'Administration sont élus pour 3 ans. Cette année le bureau est démissionnaire
Pour rappel le bureau est composé de :

- Christophe GENNEVOIS, Président
- Fabien NADAU, Trésorier
- Alain BROCHUD, Trésorier adjoint
- Valéry PILLAZ, Secrétaire
- Laurent VERGOLIN, Secrétaire adjoint

Un appel à candidature est lancé pour les personnes souhaitant intégrer le conseil d'administration.

Se présentent :

- Julien LEHMANN
- Corentin PACAUD
- Alban SONIER MAGNE
- Alain TRIQUET
- Julien VEYRAT

Quitte :

- Alain BROCHUD

Nous remercions chaleureusement Mr BROCHUD pour son aide et ses conseils durant ces 6 années passées.

Il est procédé au vote pour l'intégration des nouveaux arrivants au Conseil d'Administration : adopté à l'unanimité.

Nous souhaitons la bienvenue dans le CA aux nouveaux membres.

Les personnes faisant parties du Conseil d'Administration sont :

- Maud DOMENECH
- Laure FAURE
- Christophe GENNEVOIS
- Julien LEHMANN
- Corentin PACAUD
- Cyril PARSY
- Valéry PILLAZ
- Alban SONIER MAGNE
- Cédric THIRE
- Alain TRIQUET
- Laurent VERGOLIN
- Julien VEYRAT

Le bureau sera élu lors de la prochaine réunion du Conseil d'Administration à une date non définie à ce jour.

5. Budget prévisionnel 2014 / 2015

BUDGET PREVISIONNEL SAISON 2014 / 2015			
Dépenses		Recettes	
Type	Montant	Type	Montant
Licences	9 200,00 €	Cotisations licenciés	14 200,00 €
Achats matériel	4 500,00 €	Ventes matériel	2 000,00 €
Tournois extérieurs	1 600,00 €		
Les Plumes des Monts d'Or	3 200,00 €	Les Plumes des Monts d'Or	4 800,00 €
TDJ Champagne	700,00 €	TDJ Champagne	1 100,00 €
Formations	400,00 €	/	
Entraîneur	1 200,00 €		
Réception (dont nouvel an)	2 300,00 €	Réception (dont nouvel an)	500,00 €
Divers	900,00 €	Divers	
/		Subventions	1 400,00 €
Total			
24 000,00 €			24 000,00 €

5.1 Cotisations

Le Conseil d'Administration du fait de l'augmentation de la licence (Ticket fédéral, Ligue et Comité) propose un réajustement des cotisations :

- Compétition Adulte avec Entraîneur 135 € (3 tournois)
- Compétition Adulte sans Entraîneur 110 € (3 tournois)
- Adulte Sport loisir (90 €)
- Etudiants (70 €)
- Jeunes -18 ans (70 €)

5.2 Vote

Il est procédé au vote du « Bilan prévisionnel » qui est approuvé à l'unanimité.

6. Projet du club pour la saison prochaine

Le club souhaite continuer son développement en axant sa progression sur les mêmes éléments que les années précédentes; à savoir une attention particulière pour les jeunes et une souplesse de temps de jeu pour tous les adultes.

Le club maintien en 2014/2015 une section « Compétiteurs Adultes » les Mercredis. Julien LAMERCERIE nous fera le plaisir d'animer les séances.

Création d'une section « Compétiteurs Jeunes » encadrée par nos diplômés afin de faire évoluer nos jeunes les Mercredis et Jeudis pendant les séances existantes.



6.1 Activités Associatives

- Forum des Associations (Samedi 6 Septembre 2014)
- Réveillon Sportif 2014 (Espace Mont d'Or)
- Parcours du Cœur (Début Avril 2015)
- Sport en Famille (Juin)
- Assemblée Générale (Début Juillet)

6.2 Activités Sportives : Tournois 2014/2015

- Adultes:
 - Tournoi « les Plumes des Monts d'Or » pour sa 4ème édition avec TOLYBAD qui verra une journée de simples le WE des 4,5 et 6 Avril 2015,
- Jeunes:
 - Tournoi Départemental Jeunes,
 - Plateau Poussins (Minibad),
 - RDJ (Rassemblement Dép. Jeunes)
- Inter-Club (Equipe 1 D3, Equipe 2 D4 & Vétérans)

7. Horaires des entraînements SAISON 2014/2015

Les entraînements ont eu lieu au gymnase BONORA :

- Adultes
 - Lundi 18h à 20h,
 - Mardi 20h15 à 22h30,
 - Mercredi 20h à 22h30 (Compétiteurs),
 - Vendredi 18h à 22h30 (Jeu libre),
 - Samedi 11h30 à 13h libre
- Jeunes
 - Mercredi 18h à 20h (Poussins, Benjamins 1 & 2),
 - Jeudi 18h à 20h (Benjamins 2, Minimes 1 & 2)
 - Samedi Matin 10h à 11h30 (Mini Bad, Poussins)

8. Divers

Nous rappelons la mise en place du règlement intérieur avec les points importants suivants :

- Les chaussures de salle à semelle blanche obligatoire,
- Respect du temps de jeu (limités à des sets de 11 points),
- Mise en place des poteaux par les premiers arrivés.

Le club ne peut envoyer les demandes de licences à la Fédération uniquement lorsque le dossier d'adhésion est **complet (règlement, fiche d'inscription de la fédération, fiche de renseignements du club, certificat médical, autorisation parentale pour les mineurs)**.

Seuls les licenciés (licencié = assuré) seront autorisés à jouer sur les terrains pendant les horaires alloués à l'association. L'association déclinera toute responsabilité en cas d'accident dont serait victime toute personne non licenciée.

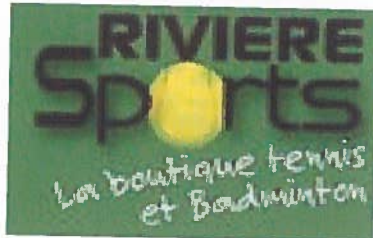
Certaines dates ont été précisées pour les inscriptions de l'année prochaine. Les dossiers complets seront remis et acceptés uniquement à ces dates.



Les dates sont les suivantes :

- Pour les "anciens du club" : 26 & 29 Août, 2 et 5 Septembre 2014
- Pour les "nouveaux" : pendant les créneaux de l'activité

Notre partenariat est toujours d'actualité avec



Rivière Sports
45 Bis Quai Jaÿr – 69009 Lyon
Tel: 04 78 66 04 64
E-mail: arnaud@riviere-sports.fr
www.tennisbadavenue.com

9. Remerciements

- Nous remercions la présence de la Mairie de Champagne au Mont d'Or représenté par M. Gilbert ALARBOSSE. Mme Michèle VAUQUOIS Adjointe aux Sports excusée.
- Le club de foot pour la mise à disposition de ces locaux.

Un grand merci à tous ceux qui permettent à ce club d'exister et qui le font vivre.

Merci donc à tous les joueurs, parents de jeunes joueurs, animateurs, bénévoles, membres du Conseil d'Administration et tous ceux qui ont apporté leur pierre à l'édifice.

Fin de séance à 22 h 30

Annexe au document : règlement intérieur.

Le Président
C. GENNEVOIS

Le Trésorier
F. NADAU

Le Secrétaire
V. PILLAZ



Le présent document a pour but de préciser les droits et les devoirs des licenciés du club « Champa'Bad ».

Le club « Champa'Bad » a une vocation de loisirs et de compétitions.

ARTICLE 1

Tout licencié doit avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter les termes.

Les statuts du club sont à la disposition des licenciés pour consultation.

L'adhésion au club, par le paiement de la cotisation annuelle vaut acceptation de ce règlement.

ARTICLE 2

Election du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration élu se compose d'un Président, et de 7 membres.

Pour être membre du Conseil d'Administration les licenciés doivent faire acte de candidature par écrit avant la date de l'Assemblée Générale du club en fin de saison.

Chaque licencié doit être présent à l'Assemblée Générale en fin de saison ou se faire représenter; pour cela il doit remettre son pouvoir à une personne précise présente à l'A.G. soit au Président qui redistribuera lors de l'A.G.

Le Conseil d'Administration élit son bureau et en cas de vote d'égalité la voix du Président est prépondérante.

ARTICLE 3

L'inscription ne peut être reçue et accordée que par les membres du Conseil d'Administration du club.

Le tarif est fixé par le C.A. en début de saison pour une saison complète. Tout adhérent doit obligatoirement posséder sa carte dès lors qu'il entre sur le terrain.

La carte pourra être demandé par un dirigeant du club, à chaque participation aux activités sportives. Pour utiliser les terrains de badminton, lors des créneaux horaires du club, chaque adhérent doit avoir à jour son dossier d'inscription qui comprends :

- une fiche d'inscription dûment complétée
- un certificat médical concernant la pratique du badminton (modèle FFBA) pour les mineurs et les membres pratiquant la compétition
- le règlement de sa cotisation
- un accord écrit parentale pour les mineurs
- l'annexe du présent règlement concernant la pratique du badminton pendant les créneaux de jeu libre pour les mineurs. Aucun dossier incomplet ne sera accepté.

ARTICLE 4

Les activités du club fonctionnent habituellement suivant des créneaux indiqués en début de saison en conformité avec les tranches horaires affectées par la Mairie.

Des modifications d'horaires peuvent intervenir pendant la saison sur décision du C.A.



Pendant les vacances scolaires, le club peut fonctionner ou non suivant les demandes et disponibilités des installations.

ARTICLE 5

Les installations sportives étant municipales, certains créneaux peuvent être occasionnellement indisponibles par décision de la Mairie. L'information est alors diffusée par voie d'affiches et sur le site Internet du club.

ARTICLE 6

Une tenue de sport en salle, comprenant impérativement des chaussures de sport en salle à semelles non marquantes, est obligatoire pour accéder aux terrains de badminton.

ARTICLE 7

Les créneaux horaires n'étant pas extensibles, chacun doit se conformer à les respecter. Les terrains doivent être libérés à l'heure précise. Les séances de jeu libre s'arrêtent lorsque le dernier adulte majeur quitte la salle.

ARTICLE 8

Pour respecter un « esprit club », il appartient à tous de partager le temps d'occupation des terrains.

Pour le bon déroulement des entraînements et par respect des entraîneurs la ponctualité est de mise.

ARTICLE 9

Tout adhérent est responsable du matériel du club. Chacun se doit de participer à la mise en place et à la désinstallation des terrains au début et à la fin des jeux.

ARTICLE 10

Les parents doivent s'assurer de la présence de l'entraîneur avant de déposer leur enfant à la salle.

Le club décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol dans le gymnase.

Garanties de l'assurance FFBA : responsabilité civile, défense-recours, accident corporels. La pratique du badminton se déroule dans des structures municipales, avec du matériel (poteaux filets etc) n'appartenant pas au club.

En cas de dégradation la responsabilité incombera à la personne impliquée.

En cas de débours, le club ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable.

ARTICLE 11

Le bureau de « Champa'Bad », peut être amené, compte tenu du nombre de place disponibles, à refuser l'adhésion d'une ou plusieurs personnes, et ceci conformément au texte y faisant référence dans la loi de 1901.

Ce règlement a été approuvé en séance du Conseil d'Administration de « Champa'Bad »

